



QUOI D'NEUF N°5

ÉDITION HIVER 2024

Scannez pour
découvrir !



MAIRIE DE MARNAY

📍 2, RUE CARNOT - 70150 MARNAY

☎ 03 84 31 74 42

✉ mairie@marnay70.com

🌐 www.marnay70.com

f Ville de Marnay

📷 @villedemarnay70

HORAIRES

Secrétariat de mairie :

- Lundi au Samedi de 9h à 12h

Accueil France services :

- **Sans rdv** : Lundi au Samedi de 9h à 12h
- **Sur rdv** : Lundi de 13h30 à 18h, Jeudi de 10h à 12h
et de 13h30 à 17h30 et Vendredi de 13h30 à 17h30

CNI / Passeport (uniquement sur rdv) :

- Mardi et Mercredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
- Jeudi et Vendredi de 9h à 12h30
- Samedi de 9h à 12h

LE MOT DU MAIRE

2024 qui se termine dans moins d'un mois aura marqué les esprits (malgré la parenthèse olympique vite oubliée) par une météo générale pour le moins agitée et morose...

Agitée avec les précipitations, les désordres climatiques de plus en plus fréquents, qui doivent nous aiguiller sur les choix de notre Plan Local d'Urbanisme et sur les points de vigilances à résoudre en lien avec certaines pratiques agricoles notamment.

La morosité politique et économique perturbe la confiance et donc les projets et les financements qui vont ou plutôt qui ne vont plus avec...

Marnay a toujours investi, beaucoup, pour des projets, souvent de portée intercommunale sans pour autant recevoir d'aides de celles et ceux qui utilisent ces éléments structurants.

En cette période d'incertitude et de réductions nécessaires des financements publics, cela doit changer.

Nous ne pourrions pas continuer à solliciter nos habitants et leurs impôts pour un fonctionnement qui ne concerne pas que les marnaysiens.

Il en va de même pour les investissements, qui là aussi devront être choisis en fonction de leur portée et de leur partage financier par les voisins....

Marnay est le bourg centre incontestable de notre secteur : il accueille, il rayonne et se développe par l'apport de celles et ceux qui nous entourent (adhérents des associations, clients des commerces, salariés des entreprises, usagers des services publics...).

Mais celles et ceux qui choisissent de s'installer dans notre magnifique bassin de vie, le font aussi, parce que les services de qualité sont présents à Marnay, c'est pour cela que les charges de centralité doivent être mutualisées et partagées...

SOMMAIRE

- Quoi d'Neuf à la mairie ? **p. 3**
- Le Top et le Flop ! **p. 3**
- Zoom association et entreprise Marnaysienne **p. 4**
- Informations diverses **p. 5 et 6**
- Point urbanisme **p. 7**
- FAQ **p. 7**
- Focus France services **p. 8 et 9**
- La révision du Plan Local d'Urbanisme **p. 10**
- Travaux 2024-2025 **p. 11**
- Manifestations **p. 12**

AGENDA

JANVIER

- **10** : Voeux de la municipalité - **SCAF**
- **15** : Cinéma - **SCAF**
- **18 + 19** : Harmonie de Pin - **SCAF**
- **25** : Nuit de la lecture - **SCAF**

FÉVRIER

- **1** : Loto de l'association Étoile Sportive Marnaysienne - **SCAF**
- **1 + 2** : Cirque Canadien Circus - **PAQUEY**
- **3** : Don du Sang - **SCAF**
- **8** : Concert "The Pop Spirit Band" - **SCAF**
- **12** : Cinéma - **SCAF**

MARS

- **9** : Carnaval - **PAQUEY**
- **12** : Cinéma - **SCAF**

AVRIL

- **7** : Don du sang - **SCAF**
- **9** : Cinéma - **SCAF**

MAI

- **7** : Cinéma - **SCAF**
- **10 + 11** : Harmonie de Pin - **SCAF**
- **23 + 24 + 25** : Gala de danse Foyer des jeunes - **SCAF**

JUIN

- **2** : Don du sang - **SCAF**
- **14** : GYVGET, Gala de danse - **SCAF**

**Pour information : Patience, la distribution se déroule sur plusieurs jours par l'équipe municipale.
Des exemplaires de ce bulletin sont disponibles à l'accueil de la Mairie.**

QUOI D'NEUF À LA MAIRIE ?

Emménagement du secrétariat de mairie, de l'accueil France services et de la station biométrique dans les nouveaux locaux

Le secrétariat de la mairie, l'accueil France services, ainsi que la station biométrique sont désormais installés dans les nouveaux locaux. Cette relocalisation **provisoire** vise à offrir aux habitants un service plus moderne, plus accessible et mieux adapté aux besoins actuels.

Un nouvel espace fonctionnel et accueillant

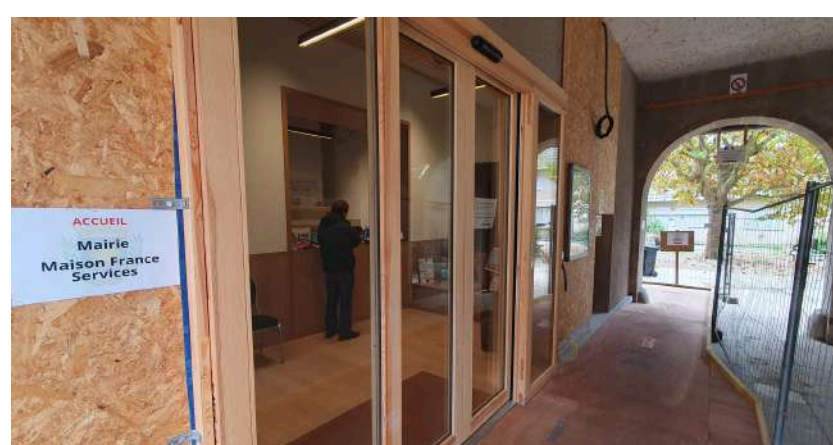
Les nouveaux locaux ont été conçus pour optimiser l'accueil des citoyens et améliorer l'expérience utilisateur. En plus d'une réorganisation des bureaux pour une meilleure fluidité des démarches, ces espaces ont été équipés de matériels récents et de dispositifs de sécurité avancés tels que des écrans numériques intuitifs et un ascenseur. Ces installations respectent les dernières normes environnementales et répondent aux standards d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

L'accueil France services : un service de proximité renforcé

L'accueil France services a également déménagé dans ces locaux et continue de proposer un accompagnement personnalisé pour les démarches administratives du quotidien. Ce service met à disposition des agents formés pour aider les habitants à effectuer des démarches variées, de l'obtention de documents administratifs à l'assistance pour les procédures en ligne. Ce dispositif centralisé facilite l'accès à un large éventail de services publics dans un cadre accueillant et moderne. Les horaires ont évolué avec un accueil élargi pour répondre aux pics de fréquentation et offrir aux habitants une meilleure qualité de service dans des espaces fonctionnels et adaptés aux besoins modernes.

Les travaux de la 2ème phase (ancien accueil mairie) sont engagés et devraient être finalisés à la fin du 1er trimestre 2025.

L'ouverture de l'agence postale communale se fera en parallèle dans les locaux actuels de la mairie.



ACCUEIL MAIRIE ET FRANCE SERVICES



SALLE DE RÉUNION

ACCÈS RDV SERVICES CARTES D'IDENTITÉ - PASSEPORTS ET FRANCE SERVICES



LE TOP

Centre historique préservé et embelli

Un grand merci aux personnes qui contribuent à la préservation et la valorisation du patrimoine de Marnay. Le respect des règles d'urbanisme dans les travaux de rénovation et autres (petites tuiles, couleurs en accord avec le nuancier, matériaux autorisés) contribue à l'embellissement de leur patrimoine et ainsi du centre historique.



LE FLOP



Déchets et poubelles

Plusieurs habitants voient leur bac de déchets ou de tri refusés par les services de collecte car des personnes malveillantes déposent tout et n'importe quoi dans les bacs ne leur appartenant pas.

Nous vous rappelons que :

*Chaque foyer doit utiliser ses propres poubelles.

*Il est essentiel de respecter le tri sélectif pour garantir un recyclage efficace et éviter des sanctions.

Merci de suivre les règles communes afin de respecter autrui, l'organisation des services, préserver la propreté au sein de la commune.

Le gland d'Or

Acte de Vandalisme : La Cabane de Chasse Incendiée

L'incendie a causé des dégâts importants.

Cette structure, construite par les chasseurs de la société de chasse de Marnay dans les années 90 est totalement détruite.

La Municipalité déplore cet acte criminel et tous les actes de vandalisme au sein de la commune.



ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS MARNAYSIENNES

Tennis Club de Marnay

Le Tennis Club de Marnay Dorian Gravé nous parle de cette discipline.

• Le tennis c'est quoi ?

En quelques mots, le tennis est un sport de raquette qui oppose deux joueurs (jeu simple) ou 4 joueurs (double). C'est un jeu de loisirs, mais aussi de compétition (tournois et championnat).

• Combien y a-t-il de clubs de tennis en Haute-Saône ?

On compte 19 clubs de tennis pour le département de Haute-Saône

• Comment se pratique t'il ?

Les joueurs utilisent une raquette cordée, à une tension variant avec la puissance ou l'effet, ils se renvoient la balle au-dessus d'un filet.

Il se pratique sur un terrain (gazon synthétique, béton poreux, terre battue) en intérieur, ou comme à Marnay en extérieur.

Pour pratiquer ce sport, il faut adhérer et prendre une licence d'affiliation à la Fédération Française de Tennis (multi raquette, ou raquette spécifique à une discipline).

• Quelle est l'origine du tennis ?

C'est une adaptation du jeu de paume, il est né en 1850 par Harry Gem qui a inventé le tennis moderne, mais c'est Walter Wingfield qui l'a commercialisé en février 1874.

Le mot tennis vient de tenez (l'impératif du verbe tenir).

• Pouvez vous nous en dire plus sur le Tennis Club de Marnay ?

Le Tennis Club Arc-en-ciel de Marnay a été créé par Germaine Demolombe en 1984 et c'est Jacques Barthélemy, qui a été président jusqu'en 2001. Puis Dorian Gravé a repris la présidence, et a créé l'école de tennis en 2002. En 2017, il a formé Anna Racine, et en 2022 ne pouvant plus exercer la fonction, suite à sa nomination de président de comité de Haute-Saône, c'est elle qui a repris la présidence du club.

Depuis 2023, Augustin Gravé et Jules Barbe ont pris une nouvelle fonction au sein du club, ils sont devenus « coachs juniors ». Ces jeunes joueurs de 13 ans motivés encadrent des enfants ce qui permet une plus grande disponibilité à l'équipe d'enseignants.

Interview réalisée avec Dorian GRAVÉ, Membre du Club de Tennis Arc-en-ciel de Marnay. Plus d'infos : www.marnay70.com -> Rubrique : Associations -> Tennis Arc-en-ciel



ZOOM SUR LES ENTREPRISES MARNAYSIENNES

GNR FRANCE / MÉTAL INSTRUMENTS

Spécialiste des équipements de contrôle qualité

GNR France, spécialiste de la vente d'équipements de contrôle qualité, est installé au centre de Marnay depuis novembre 2023.

L'entreprise est implantée dans des locaux de 160 m², à l'angle de la rue de Pont Charrot et de la Grande Rue, auparavant occupés par une société de communication.

"Nous étions à Serre-les-Sapins. Après le décès de mon associé Pierre DIDIER le fondateur, j'ai repris l'entreprise en 2022 et une nouvelle implantation était indispensable," indique Brice Bugna, président et directeur.

La société, spécialisée à l'origine dans la fourniture de spectromètre à étincelle, instruments servant à analyser la composition chimique des métaux, utilisés dans beaucoup d'industries notamment en fonderie, a su se diversifier en proposant plusieurs gammes d'appareils pour le contrôle qualité comme des machines pour les essais mécaniques, des instruments de laboratoires pour la métallographie et l'analyse élémentaire ou encore pour la radiographie et la tomographie.

"La plupart de ces machines sont fabriquées en Italie et aux Etats-Unis chez nos partenaires. Nous les vendons, les installons, formons nos clients à l'utilisation et assurons la maintenance et l'étalonnage, et ce depuis 1993". La société gère un parc d'environ 300 instruments utilisés par 250 clients en France et Afrique du nord.

GNR France, également connue sous le nom de Métal Instruments, a récemment recruté un spécialiste en vente et marketing, portant le nombre d'employés à cinq. La société envisage de croître en élargissant ses ventes à toute l'Afrique et en agrandissant sa gamme de produits.

Brice Bugna explique son implantation au centre de Marnay, plutôt que dans la zone des Plantes, excentrée : « Nous sommes proches des commerces, du restaurant, de la poste et de la boulangerie pour acheter les croissants du matin. La vie d'un village, c'est ce que nous aimons ».

GNR FRANCE. 1 grande rue. Tel : 03 81 59 09 09

Article réalisé avec Brice BUGNA Président de GNR FRANCE.
Plus d'infos : www.marnay70.com -> Rubrique : Entreprises -> GNR FRANCE



INFORMATIONS DIVERSES

Un petit bout de Marnay sur les routes du Tour de France ...

Le Groupe Velux, implanté depuis 28 ans sur la commune, devient partenaire officiel du Tour de France et du Tour de France Femmes avec Zwift, pour les trois prochaines éditions.

De plus Velux s'associera également à la fameuse Lanterne Rouge des pelotons et soutiendra ainsi le dernier coureur du classement général de la course.

Outre les deux courses professionnelles par étapes, Velux est également lié à l'Etape du Tour, épreuve amateur réunissant 14 000 passionnés de la petite reine venus du monde entier, qui est devenue le plus grand événement cycliste d'Europe.

Elle aura lieu le 20 juillet 2025 entre Albertville et La Plagne.

Le premier fabricant mondial de fenêtres de toit s'offre une ouverture sous les projecteurs avec la présence de la marque sur le dos de chaque coureur de la Grande Boucle.

Rendez-vous entre 5 au 27 juillet pour l'épreuve masculine et entre le 26 juillet au 2 août pour l'épreuve féminine, pour découvrir Velux au sein de la caravane du Tour de France.



Marnay maintient en 2024 sa première fleur. En route pour la deuxième...

L'équipe technique de la Ville ainsi qu'un groupe de bénévoles travaillent au fleurissement de Marnay.

Pourquoi cette démarche ?

-> Pour la qualité de vie des Marnaysiens et les personnes de passage.

-> Pour l'écologie, la biodiversité grâce à la plantation de vivaces et arbustes.

-> Pour développer l'économie locale. Nous travaillons avec les Pépinières de Marnay et les horticulteurs d'Hugier.

En 2024, le jury départemental a visité notre bourg et vu nos réalisations. La 1ère fleur est acquise.

Le jury a formulé des observations et nous a donné des conseils. Il a souligné les belles réalisations des bacs du centre-ville

*le patrimoine bien valorisé, *une bonne note pour la mise en place des réserves d'eau.

Le jury a néanmoins souligné l'importance d'une équipe de volontaires suffisamment importante pour maintenir la qualité du travail.

Pour nous aider, un technicien de Vesoul viendra sur place le 10 décembre nous prodiguer ses conseils.

Le 23 novembre à Vesoul a eu lieu la remise des prix des "Villes et Villages Fleuris".

En conclusion, cette journée sera le départ d'un renouveau afin d'obtenir une 2ème fleur.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Production de jus de pommes Marnaysien

Arbres chouchoutés = Production abondante...

Après avoir été formée par l'association la Camette d'Autoreille-Charcenne,

la municipalité a fait le choix d'appliquer la taille de production au lieu de la taille d'ornement.

Cette méthode favorise le fruit plutôt que la beauté de l'arbre et permet de récolter d'abondantes pommes.

Ces délicieuses pommes ont été transformées en jus par l'association La Camette.

130 Litres ont été fabriqués !

Rendez-vous aux vœux de la municipalité en janvier 2025 pour savourer ce délicieux jus de pomme Marnaysien.

Un moment convivial à ne pas manquer !

Une collecte de jouets pour Noël ...

Des jouets qui traînent et dont plus personne ne se sert ? Un tri s'impose avant les fêtes.

Alors pourquoi ne pas donner ces jouets à des enfants qui en auraient besoin et à qui ça ferait plaisir de les recevoir à Noël ?

Grâce à une très belle générosité les années précédentes, le Caddie Solidaire réitère la collecte de jouets pour les enfants bénéficiaires de leur association.

Quel type de jouet ? PEU IMPORTE !

Livres, peluches, jeux de société, jouets, poupées... Le tout en bon état bien sûr...

Vous avez jusqu'au 10 décembre 2024 pour déposer les jouets au Caddie Solidaire de Marnay. Contactez le 06.50.82.91.31.

Nous espérons collecter un maximum de jouets afin que les enfants de l'association puissent bénéficier d'un merveilleux Noël !

LA COLLECTE DE JOUETS

DÉPOSEZ VOS JOUETS AU PROFIT
D'UNE ASSOCIATION POUR LES ENFANTS



Le repas des aînés

Le repas des aînés de plus de 75 ans s'est déroulé ce mercredi 20 novembre sur la commune de Chenevrey-Morogne, rassemblant près de 115 convives, dont environ 70 résidents de Marnay.

Cet événement qui mutualise 4 communes voisines, a été marqué par une belle ambiance et une convivialité chaleureuse. Les participants étaient ravis de se retrouver et de partager ce moment privilégié.

Si vous avez plus de 75 ans et n'avez pas reçu d'invitation cette année, n'hésitez pas à vous présenter en mairie afin d'être inscrit pour l'édition de l'année prochaine.



Résultat de la tombola organisée en souvenir à Denise VANTARD

À l'automne 2023, Denise VANTARD rencontre Vincent Ballot pour lui faire part de son intention d'organiser une tombola au profit des travaux de rénovation de la toiture de l'église Saint Symphorien de Marnay.

Il y avait une dizaine de pièces offertes.

Denise, figure de Marnay, ancienne commerçante est arrivée en février 1959.

C'est en 1980 qu'elle découvre le patchwork. L'art d'assembler des petits morceaux de tissus pour en faire des couvertures, des tableaux ou autres... En retraite en 1990, elle participe à de nombreux concours,

certaines de ses réalisations ont été sélectionnées et exposées dans des expositions collectives en France et à l'international. Avec des amies passionnées comme elle, elles réalisent des expositions à Pesmes, Jallerange

entre autres. Ces dernières années, Denise étant trop fatiguée pour entreprendre de grands ouvrages, elle

continuait à faire de très nombreux petits ouvrages qu'elle offrait avec bonheur à ses nombreux amis et

connaissances. Le tirage de cette tombola a eu lieu le 30 juin après la messe du dimanche, avec un apéritif

offert par la mairie. **Cette tombola a généré un bénéfice de 1 879 €.**

Denise VANTARD est décédée le 24 avril 2024.

Offrir l'un de ses travaux comme lot d'une tombola dont le bénéfice contribuerait à la réfection du toit de l'église de Marnay lui tenait beaucoup à cœur...

En souvenir à Denise Vantard...



Retour sur la manifestation pour Octobre Rose 2024



L'association de sensibilisation de cancer du sein, la Fée à la Moustache œuvre toute l'année pour informer et sensibiliser au cancer du sein. Dans le cadre de ces missions, elle accompagne principalement les patientes en rétablissement de cancérologie en proposant des programmes d'accompagnement pour travailler sur l'estime de soi après la maladie.

Depuis plusieurs années, l'association se base sur la photothérapie comme outil de reprise de confiance en soi. Depuis octobre dernier, elle a mis en place un partenariat avec l'Hôpital de jour de la santé de la Femme qui vient d'ouvrir au CHU de Besançon et propose 1 fois par mois 1 atelier autour de l'estime de soi en partenariat avec 2 photothérapeutes de la région.

Les actions menées dans le cadre d'octobre rose comme la marche rose de Marnay et les nombreuses actions qui gravitent autour de cet événement, contribueront à mettre en place de nouveaux ateliers, et actions au profit des patients en cancérologie du territoire.

La manifestation octobre rose 2024 à Marnay a rapporté 4 250 € grâce à ces 400 participants.

Pour suivre les actualités de la Fée à la Moustache : suivez les réseaux Facebook et Instagram ou par courriel : lafeealamoustache@gmail.com

Retours sur l'enquête mobilité

Dans le dernier « Quoi d'neuf » paru au début de l'été, un sondage vous est parvenu dans le cadre d'une enquête mobilité et l'éventuelle possibilité de la mise en place d'une aire de covoiturage à Marnay qui relierait les Hauts Du Chazal / CHU Minjoz.

L'ensemble de la municipalité vous remercie des réponses apportées.

Voici les grandes lignes qui en sont ressorties, sur les 116 retours :

la moitié des citoyens ayant répondu au sondage ont entre 30 et 49 ans

et font partie du personnel hospitalier. Près de 90 % d'entre eux

travaillent ou étudient à Besançon et utilisent leur voiture pour leurs

trajets. En revanche, seulement une petite majorité souhaiterait

utiliser le co-voiturage. 55% des votants souhaiteraient entre 6h et 7h

pour les départs et 59% souhaiteraient un retour entre 17h et 18h.

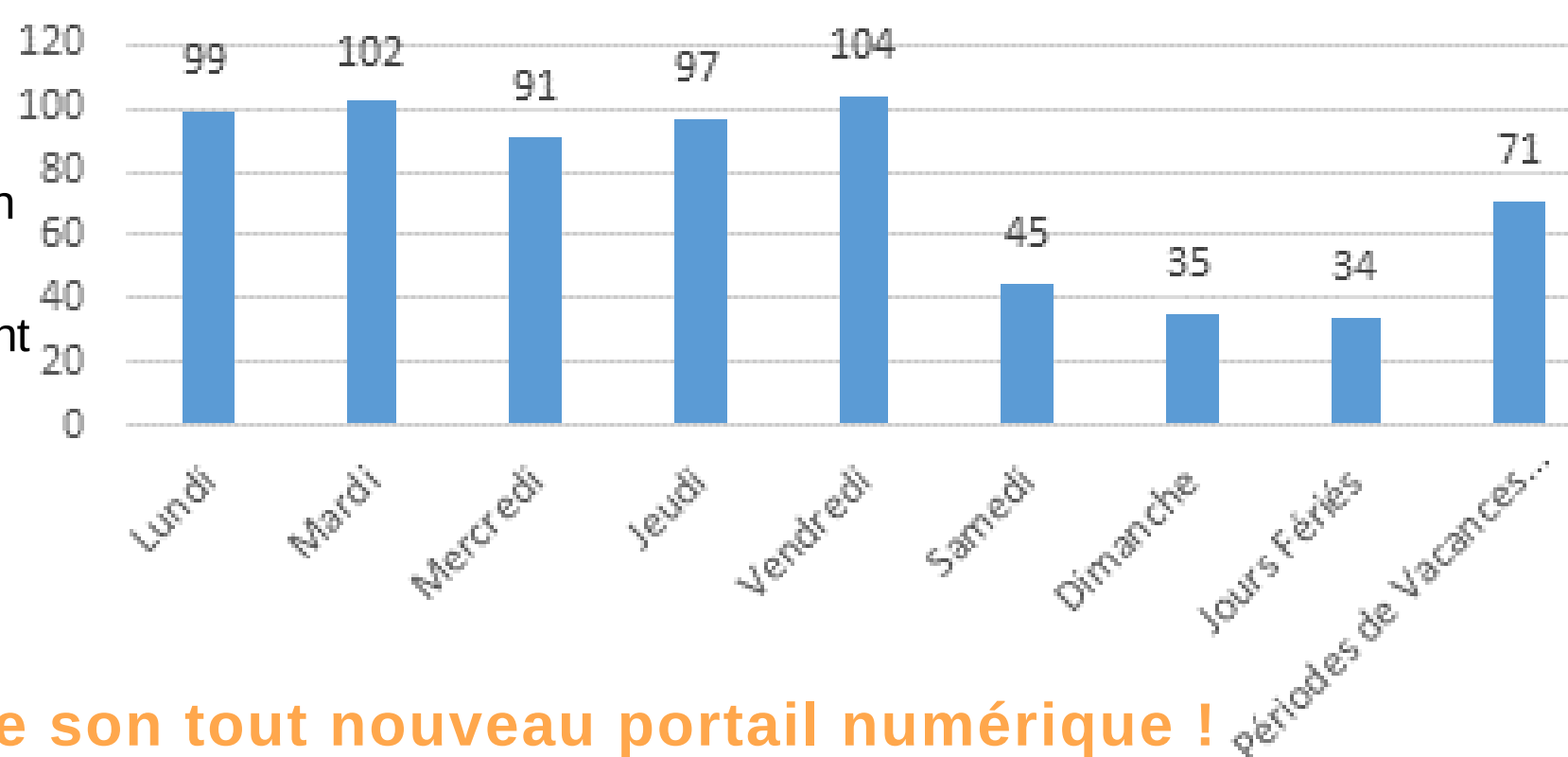
Au vu du sondage, la majorité des personnes travaillant et/ou étudiant

sur Besançon est intéressée par une liaison GINKO. De ce fait, la

mise en place d'un parking serait appropriée et pourrait être

accompagnée de la vidéosurveillance.

Quels jours de semaine utiliseriez-vous l'aire de covoiturage et/ou la ligne de transport ?



La bibliothèque devient Médiathèque et lance son tout nouveau portail numérique !

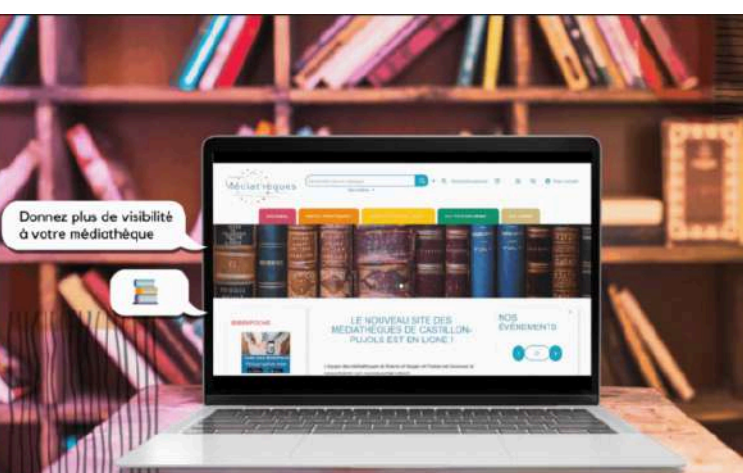
Dans le cadre de sa modernisation, la bibliothèque de Marnay devient officiellement une médiathèque.

Ce changement marque une évolution importante de ses services, offrant désormais un accès élargi à des ressources numériques en plus des livres et documents traditionnels.

Pour accompagner cette transformation, un portail numérique innovant est en cours de mise en place et sera accessible à partir de janvier 2025.

Ce nouvel espace virtuel permet aux usagers en se connectant à votre "compte lecteur", de lancer des recherches dans le catalogue disponible, de réserver des documents ou prolonger des demandes de prêts. Vous trouverez aussi des informations pratiques (horaires, inscriptions...), pourrez suivre les actualités de la médiathèque, découvrir les sélections du comité de lecture et les coups de cœur de l'équipe ainsi que connaître le programme des animations proposées par la médiathèque.

Cet outil a été financé par la Mairie de Marnay avec le soutien de la DRAC de Bourgogne-Franche-Comté et le Département de la Haute-Saône. Depuis plusieurs mois l'équipe travaille sur ce projet.

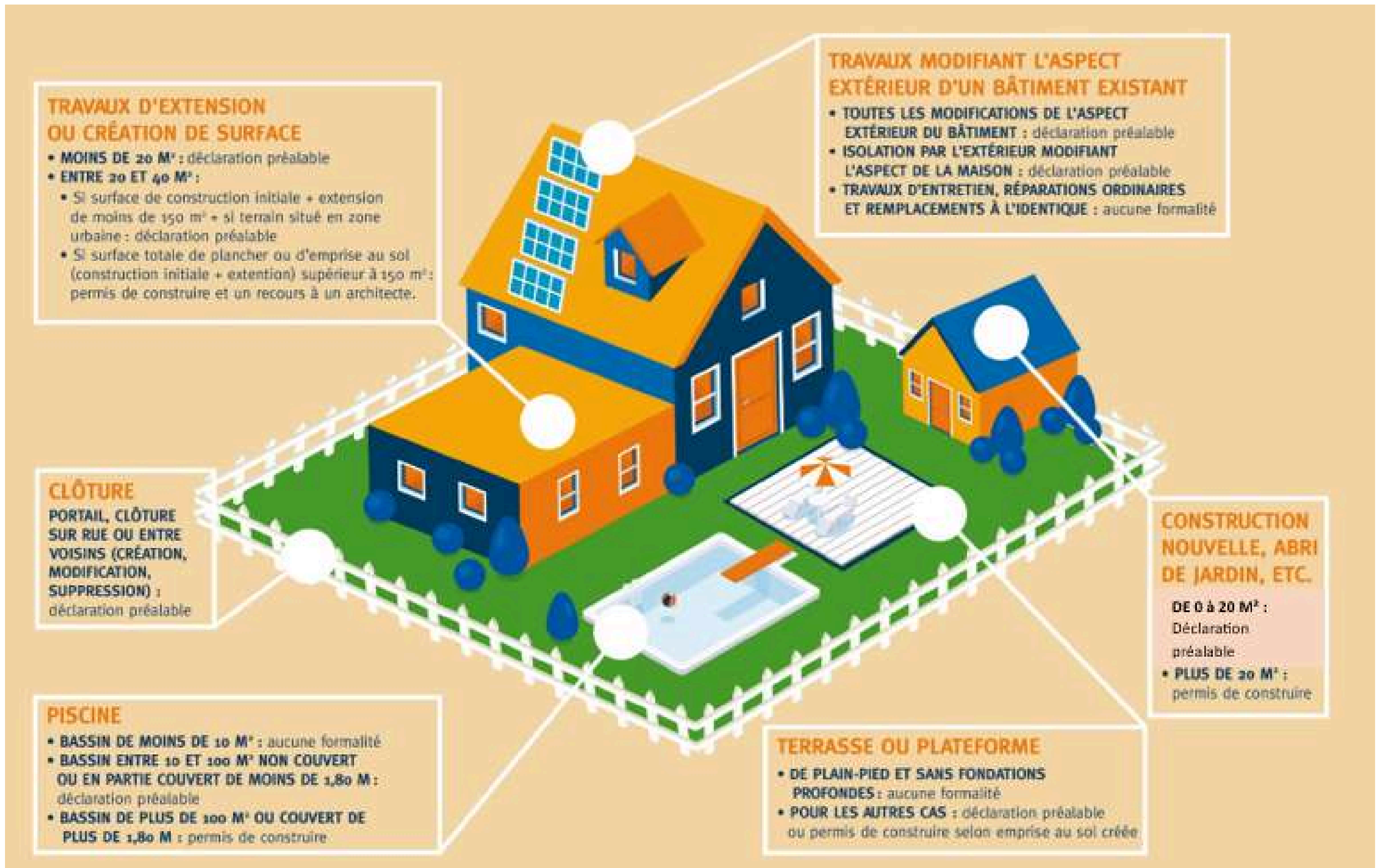


POINT URBANISME

Quelles démarches pour quels travaux ?

A Marnay, tous les travaux sont soumis à déclaration d'urbanisme !

Afin de vous orienter dans votre démarche, vous trouverez ci-dessous le détail des travaux concernés, ainsi que les formulaires correspondants à déposer au Service Urbanisme.



Attention à la conformité !

Il est rappelé qu'avant tout démarrage des travaux, le demandeur doit informer la ou les entreprises de la décision de la collectivité au regard des prescriptions relatives à la demande de travaux ainsi que celles au titre de l'Architecte des Bâtiments de France.

Il est rappelé ici que les travaux sont soumis à des normes spécifiques, règles architecturales, et engagent la responsabilité de l'entreprise conformément à l'article L480-4 du code de l'urbanisme.

Des travaux réalisés en infraction sont actuellement en cours de poursuite auprès du Tribunal Judiciaire.

Vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique ou les papiers ?

Nos agents France Services sont à votre disposition pour vous aider à réaliser votre demande, n'hésitez pas à prendre rendez-vous.

Votre bâtiment vous appartient...
L'image qu'il renvoie est un bien commun !

F.A.Q ?

- Je recherche un petit bout de terrain pour faire du jardin, où puis-je me renseigner ?

La commune dispose de jardins communaux à disposition des habitants. Actuellement 3 d'entre eux sont disponibles. Les tarifs à partir du 1er janvier 2025 :

Jardins n°1 à 10 : 18 € /an

Jardins n°11 à 25 : 20 € /an.

- J'ai besoin de bois pour me chauffer cet hiver, la commune vend-elle des lots ?

Une vente de lots de bois d'éclaircie de jeunes peuplements (Parcelles 1 et 2 Bois des Prêtres) aura lieu courant décembre 2024. Accessible exclusivement aux habitants de Marnay, 15 lots estimés de 6 à 12 stères seront proposés au prix de 20 €.

Une préinscription est obligatoire au secrétariat de la mairie avant le 10/12/2024.

☛ Contactez la mairie pour plus d'informations au 03.84.31.74.42 / ou par mail : mairie@marnay70.com



L'assurance Maladie : à 16 ans ou à 18 ans, quelles démarches ?

Jusqu'à 16 ans : vous êtes rattaché à l'un de vos parents ou aux deux parents. Ils **assurent votre charge et vos frais de santé leur sont remboursés**. On dit que **l'enfant est un ayant droit des parents**. (Ayant le droit à une prestation)

A partir de 16 ans : vous **pouvez commander votre carte vitale**. La CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) vous **adresse un formulaire** afin de pouvoir l'obtenir. Vous pouvez également **demandeur cette carte en ligne depuis le compte Améli** de vos parents ou du parent auquel vous êtes rattaché.

A 16 ans : vous pouvez rester rattaché à votre parent ou devenir un ayant droit autonome. C'est-à-dire que vous pouvez aussi faire la demande de prise en charge de vos frais de santé à titre personnel. En vous détachant de vos parents et en devenant un ayant droit autonome vous pouvez :

- Recevoir vos remboursements de frais directement sur votre compte bancaire
- Recevoir vos décomptes de remboursement
- Disposer de votre compte Améli



La demande se fait par courrier, à l'adresse de la CPAM affiliée à vos parents. Si vous ne faites pas de demande de détachement, vous restez automatiquement associé à l'assuré auquel vous étiez rattaché.

A 18 ans : vous devez faire la demande de prise en charge des frais à titre personnel. Le statut d'ayant droit prend fin à la majorité. Vous devez alors fournir à la CPAM un formulaire de demande de prise en charge des frais de santé. (Cerfa N°15680*01)

⚠️ Pour vous assurer d'être correctement remboursé, pensez à y joindre un rib libellé à votre nom. ⚠️

Vous pouvez également créer votre compte Améli. Il vous permettra de :

- Vérifier vos remboursements,
- Télécharger une attestation de droits,
- Commander une nouvelle carte vitale en cas de perte ou de vol,
- Commander une carte européenne d'Assurance Maladie



L'identité numérique, qu'est ce que c'est ?

C'est un ensemble de données qui vous identifie dans le monde numérique. C'est comme votre carte d'identité mais en ligne. Votre identité numérique vous permet d'accéder aux services à distance tout en garantissant un niveau de sécurité identique à un face-à-face.

Quand l'utiliser ?

Quand vous voulez accéder aux démarches en ligne impliquant le traitement de vos données personnelles sensibles, comme par exemple le changement de RIB, l'envoi de vos justificatifs d'identité pour une demande d'indemnisation ou l'ouverture d'un compte bancaire. Mais aussi sur des sites internet comme :


- Demande de formation sur mon compte Formation,
- Démarche de modification ou cessation d'entreprise sur Guichet unique Entreprise,
- Aide de l'État pour la rénovation énergétique sur Ma PrimeRénov'



France Connect et France Connect +

FranceConnect est une solution de l'État pour faciliter la connexion à vos services et démarches en ligne.

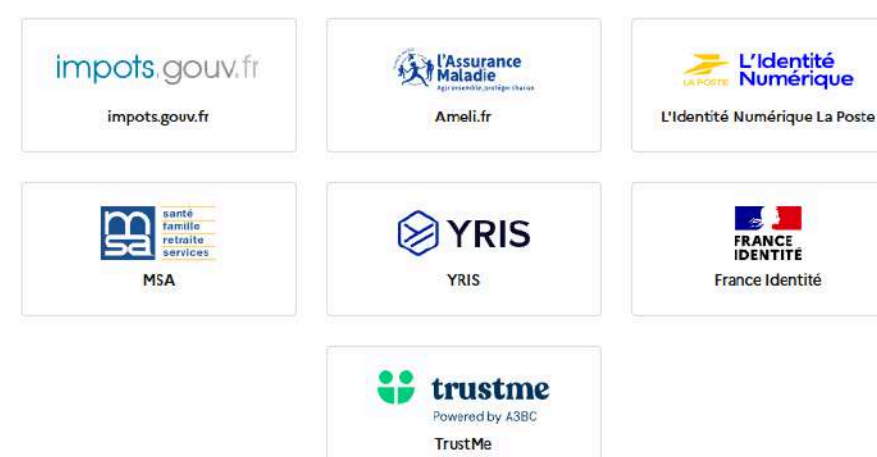
Il permet d'accéder à plus de 1 400 services en utilisant un compte et un mot de passe que vous connaissez déjà.

Le principe ? Sur un site qui dispose du bouton  au lieu de créer un compte et d'avoir à retenir un mot de passe supplémentaire, vous pourrez vous connecter grâce à l'une des sept options que FranceConnect propose via un compte que vous possédez déjà.

Connexion en cours sur service-public.fr

Choisissez un compte pour vous connecter :

Voici les exemples de choix existants actuellement :



FranceConnect + est une solution de l'État pour renforcer la sécurité de vos démarches en ligne.

Elle vous permet d'utiliser votre identité numérique pour prouver qui vous êtes en ligne, de manière simple et sécurisée.

- + de sécurité avec des moyens d'identification plus élevés
- + de simplicité, fini les longs formulaires pour prouver qui vous êtes sur internet.

DES ANIMATIONS DANS VOTRE ESPACE FRANCE SERVICES : RETOUR EN IMAGES

Du 6 au 27 septembre, à la salle Corinne Gillier Barbe, une session d'ateliers sur le thème "En voiture, je me rassure !" animée par les "Ateliers Bons Jours" avec une dizaine de participantes inscrites.



Le 2 octobre, au Moulin, avait lieu la Place de l'Emploi organisée par notre partenaire France Travail.



Les France Services de Pesmes et Marnay, la CPTS et leurs partenaires vous proposent de participer à leur premier forum sur l'inclusion numérique

Le vendredi 15 novembre de 14h à 19h

Salle d'Honneur, 2 rue Carnot à MARNAY (70150)

Démonstration collective de télémedecine
 Création d'un compte Ameli
 Création d'un compte Mon Espace Santé
 Cmsun : cmsun.medicale.org
 Cmsun : cmsun.medicale.org

Mail : france-services@marnay70.com
 Téléphone : 03 84 31 74 42



Le 15 novembre, notre premier forum sur l'inclusion numérique s'est déroulé en partenariat avec la France services de Pesmes, la CPTS de Marnay et la CPAM de la Haute-Saône.



**CONSEILLÈRE
NUMÉRIQUE**

Les ateliers numériques sur le territoire de la Communauté de Communes du Val Marnaysien sont arrêtés pour une durée indéterminée.

Pas d'inquiétude, vous pouvez encore vous inscrire auprès des conseillers France services par téléphone au 03 84 31 74 42 ou par mail à france-services@marnay70.com

ATELIERS ACCOMPAGNEMENT PARENTALITÉ

19H-21H

JEUDI 10 OCTOBRE 2024 : MALADIES INFANTILES ET URGENCES
 JEUDI 12 JUIN 2025 : GYM POUSSETTE
 JEUDI 13 MARS 2025 : EMOTIONS
 JEUDI 15 MAI 2025 : SOMMEIL
 JEUDI 19 DÉCEMBRE 2024 : LANGAGE ET ALIMENTATION
 JEUDI 30 JANVIER 2025 : DÉVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR

ANIMÉ PAR DES PROFESSIONNELS PETITE ENFANCE ET SANTÉ

MERCREDI 18 JUIN 2025 : 14H-16H : AIDES SOCIALES-REPRISE ACTIVITÉ
 LOCAUX CPTS CROISÉE COMTOISE 1 PLACE ROI DE ROME À CÔTÉ DE LA POSTE MARNAY

PLACES LIMITÉES : INSCRIPTIONS AU 06 81 97 44 35

PROGRAMMATION



Des idées ? Des besoins ?

N'hésitez pas à solliciter les agents France services ; ils pourront organiser des ateliers adaptés à vos besoins !

Depuis le 10 octobre jusqu'au 18 juin : Ateliers accompagnement parentalité



Restez connectés, d'autres événements sont en cours de préparation !

Vous avez manqué un événement ? Ce n'est pas grave, vous pouvez contacter les agents de votre espace France services de Marnay qui pourront vous renseigner et vous communiquer les coordonnées de leurs partenaires !

LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le diagnostic

Dans le cadre de la réalisation du rapport de présentation (pièce n°1 du PLU), le diagnostic relate l'analyse préalable à la révision du PLU. Ce diagnostic détaille et explique les options d'aménagement retenues, ainsi que la cohérence avec les grands enjeux identifiés sur le territoire :

Ø Avec un gain de 499 habitants depuis les années 1970, Marnay constitue une commune attractive de par sa proximité avec le bassin d'emploi bisontin.

Ø Marnay est identifié et reconnu, sur le périmètre actuel de la CCVM, comme unique bourg centre d'un secteur structurant à l'échelle du SCoT, par son offre de logements, de services et d'équipements adaptés aux différents parcours de vie.

Ø Un vaste parc de logements en croissance, caractérisé par une part prépondérante de très grandes résidences principales (5 pièces ou plus) avec tout de même une diversification du parc, notamment orientée vers de plus petits logements permettant de répondre aux besoins de certains habitants (1 à 3 pièces). Un parc de logements publics important qui démontre la volonté de Marnay de proposer un parc locatif de qualité.

Ø Une population dans laquelle les actifs sont bien représentés et qui travaillent majoritairement à l'extérieur : agglomération bisontine et pôles, ce qui engendre des flux pendulaires importants et une dépendance à la voiture individuelle. Marnay propose cependant plus de 850 emplois sur son territoire.

Ø Une offre de services et de commerces importante, localisée principalement sur le centre-bourg, et qu'il convient de préserver et maintenir. La ZI Les Plantes, fer de lance de l'activité économique doit être préservée et son extension anticipée.

Ø Une concentration d'équipements scolaires de la crèche au collège permettant d'assurer un parcours de scolarité complet, ainsi qu'une desserte vers les établissements secondaires qu'il convient de préserver. Des équipements publics, un tissu associatif remarquable nécessaire à l'attractivité pour les familles avec enfants.

Ces quelques exemples, non exhaustifs, permettent de constituer une base essentielle à la définition d'un projet de territoire pour les années à venir, ce dernier étant matérialisé au sein du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD : pièce n°2 du PLU).

La rédaction du PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) constitue la véritable pierre angulaire du dossier de PLU puisqu'il vient définir les orientations à mettre en œuvre dans les années à venir pour atteindre les objectifs fixés par le projet de territoire.

Ce document correspond à « l'expression libre » du Conseil municipal mais il doit respecter un certain nombre de thématiques imposées par le Code de l'urbanisme à savoir :

- La protection des paysages, des espaces naturels, agricoles et forestiers,
- La préservation ou remise en bon état des continuités écologiques
- L'habitat
- Les transports et les déplacements,
- Les réseaux d'énergie,
- Le développement des communications numériques
- L'équipement commercial, le développement économique (notamment agricole)
- Les loisirs et les équipements
- Les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre

l'étalement urbain. En outre, selon le principe de hiérarchie des normes applicables en droit de l'urbanisme, le PADD doit également être compatible avec les documents de portée juridique supérieure, notamment le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Syndicat Mixte Besançon Cœur Franche-Comté.

Pour conclure, l'ensemble de ces éléments seront disponibles dans le registre de concertation ainsi que sur le site internet de la commune après la réunion publique organisée le lundi 16 décembre 2024.

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

REUNION
PUBLIQUE



Présentation du Projet d'aménagement
et de développement durable (PADD)

LUNDI 16 DECEMBRE

20 H - Salle de l'Hôtel de Ville - MARNAY

Cette réunion sera l'occasion pour les élus et le bureau d'études de faire un état d'avancement sur la procédure avec les habitants ainsi que de présenter les premières pièces du PLU (Rapport de présentation et PADD).

TRAVAUX 2024 - 2025

Un bon coup de neuf de l'aire de jeux de la place du souvenir Français

Depuis le début de l'été, les enfants de la commune peuvent désormais profiter d'un nouvel équipement ultra-moderne, respectant la réglementation en matière d'urbanisme dans le choix des matériaux et des couleurs. Ce lieu de jeux a été pensé autour des besoins des enfants dès le plus jeune âge et jusqu'à 12 ans notamment plus inclusif, en permettant l'accès aux enfants en situation de handicap.

Aussi les enfants ont de quoi se dépenser, découvrir, jouer ...

Lieu d'amusement, les aires de jeux sont en fait, de plus en plus des lieux de vie et d'échanges pour tous.



Le montant total pour ce projet est de 51 225.96 € TTC (Pose de l'aire de jeux : 21 178.80 TTC ; Achats des Jeux : 30 047.16 TTC).

L'état soutient ce projet par la DETR grâce à une aide prévisionnelle de 12 806.49 € et la banque Crédit Agricole : 1 500 €.

Aménagement de la place du Roi de Rome

Les travaux de mise en accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) du point d'arrêt routier Place du Roi de Rome ont été identifiés comme prioritaire par la Région. Aussi, ceux-ci seront réalisés au cours du premier semestre 2025. Le projet est estimé à 34 988 €HT, l'aide de la région s'élève à 22 022 €.

Dans ce cadre, la commune profiterait de ces travaux pour réaménager la place ru Roi de Rome. Le projet final sera présenté prochainement aux riverains.

Stationnement rue Georges Montant

La création de 5 places de stationnement avec rétrécissement de chaussée en test, permettra un accès sécurisé aux trottoirs pour les piétons.

Travaux de création de trottoirs et installation d'éclairage public - rue Georges Gabiot

Ces travaux ont débuté il y a quelques temps et seront terminés d'ici la fin de l'année.

Ils vont permettre de sécuriser l'accès aux piétons sur une route très utilisée par les poids lourds, bus, voitures. Ils sont en lien avec les mobilités douces et les déplacements actifs des habitants vers les écoles et les services du centre-ville.



Éclairage public

Les travaux d'optimisation d'éclairage public sont en cours. Ils vont permettre de passer tous les anciens luminaires en éclairage LED et ainsi diminuer le coût de l'électricité.

Parallèlement à ces travaux et dans le but d'économies d'énergies et de la protection de la biodiversité, un projet d'extinction de l'éclairage public hors centre-ville de 23h à 5h (quartier par quartier) est en réflexion.

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir émettre votre avis en nous retournant le coupon ci-dessous :

 -----
Merci de bien vouloir retourner ce coupon par mail (mairie@marnay70.com) ou dans la boîte aux lettres du secrétariat de mairie

* Quel est le nom de votre rue ?

.....

* Êtes-vous favorable au maintien de l'extinction de l'éclairage public entre 23 h et 5 h ?

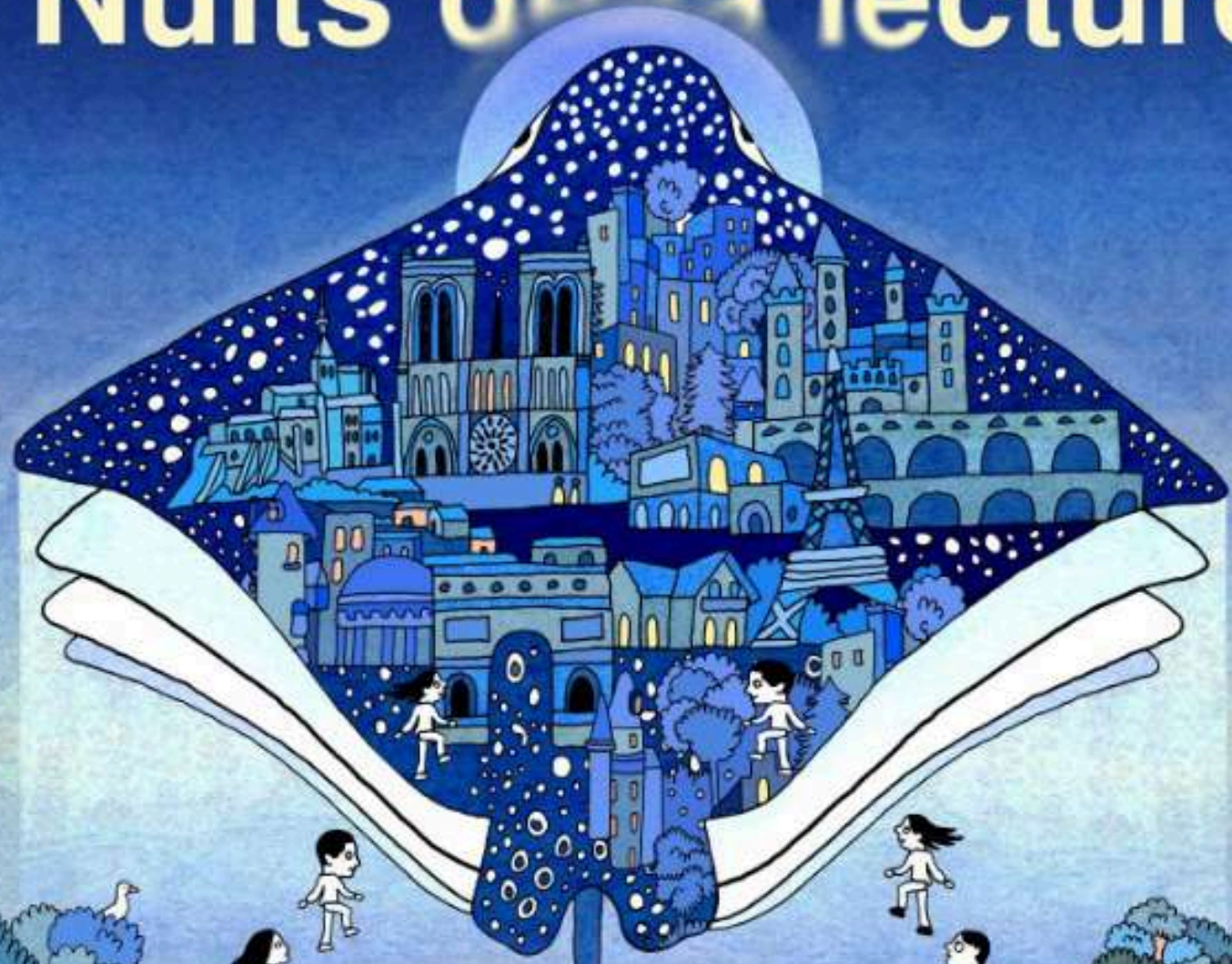
OUI

NON

* Des observations ?

.....

Nuits de la lecture



**La Médiathèque de Marnay
organise les nuits de la lecture
le 25 janvier 2025**

Petits et grands seront invités à se réunir autour du thème du patrimoine littérature jeunesse.

Au programme :

- Lectures à voix haute par les élèves de la classe de Cm2 de Marnay (Mme Galland François) ;
- Des animations jeune public (programme à venir) ;
- Kamishibais ; Ateliers créatifs (programme à venir) ;
- Lecture théâtralisée par la compagnie du Théâtre Perché ;
- Conférence sur la littérature jeunesse.

Le programme complet sera visible sur le site de la médiathèque de Marnay à partir du 06 janvier 2025.

www.nuitsdelecture.fr

CNL / © Jeanne Macaigne pour les Nuits de la lecture / Conception graphique : Studio CC

Samedi 25 Janvier 2025 - de 14h à 19h

à la Salle Culturelle Anne Frank de Marnay

"Patrimoine de la littérature jeunesse"



La municipalité de Marnay a le plaisir de vous inviter
à la cérémonie des Vœux qui aura lieu le :

Vendredi 10 Janvier 2025 à 19 h

Salle Culturelle Anne Frank - 2 rue du Collège – 70150 MARNAY

A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié vous sera offert.

**I
N
V
I
T
A
T
I
O
N**

La confirmation de votre présence est souhaitée en retournant ce coupon par mail (mairie@marnay70.com)
ou dans la boîte aux lettres du secrétariat de mairie

Madame, Monsieur

Adresse :

Participera à la cérémonie des vœux de la municipalité de Marnay le 10 Janvier 2025. Nombre de participant :

Ne participera pas à la cérémonie.